

Bulletin d'informations Municipales n° 186

Septembre 2014

ENNETIERES-EN-WEPPE

NOUVEAU : UN PORTAIL DE RESERVATION POUR LA CANTINE ET L'ACCUEIL DU MATIN



Le temps des tickets de cantine et des multiples tickets d'accueil est révolu. Fini le calcul du nombre de repas à prévoir jusque la fin de l'année. Fini de payer en avance. Fini d'attendre à la mairie pour prendre ces différents sésames. Désormais, les parents pourront réserver les repas la semaine précédente et la veille pour l'accueil

avec son ordinateur, sa tablette ou son Smartphone.

Bien entendu pour les familles non équipées, elles pourront toujours le faire en mairie.

La commune s'est dotée d'un portail numérique « 3DOuest » directement accessible du site internet du village : <http://www.ennetieres-en-weppes.com/>

Les familles réserveront à l'année, ou de manière occasionnelle et paieront directement par internet les factures. C'est un vrai service qui sera en ligne pour la rentrée de septembre.

Il sera possible de modifier les informations sur la famille et les enfants, de consulter les présences, les factures, de payer en ligne et de consulter des documents en ligne.

BRADERIE 2014, BRADERIE REUSSIE



Ces dernières années, la braderie d'Ennetières n'a pas connu la réussite, faute de beau temps.

Cette année plus d'une quarantaine de vendeurs et de très nombreux visiteurs ont fait du « cru 2014 » un véritable succès.

Les jouets d'enfants sont les objets les plus vendus mais livres et objets divers étaient présents.

Gageons que l'an prochain plus de vendeurs encore soient présents.

FETE DU VILLAGE 2014: REPAS CHAMPETRE ET JEUX



Il est vrai que dès qu'il fait beau, il est plus facile de réussir la fête.

C'est à l'extérieur que les nombreuses personnes ont pris leur déjeuner à l'ombre des arbres. C'est l'Association Sports et Loisirs, sous la houlette de la présidente **Marie-Jeanne FLINOIS**, qu'a été préparée la restauration rapide.

Un château gonflable et un manège pour les « tous petits » ont été installés par la municipalité.

Petits et grands étaient ravis.



RECORD D'AFFLUENCE A LA FETE DE L'ECOLE DU 21 JUIN 2014 !



Une belle journée ensoleillée a accompagnée la fête de l'école qui a débuté par la traditionnelle remise des prix distribués par la municipalité, suivi

d'un agréable barbecue. Plus de 230 personnes ont participé au repas organisé par l'APE. Puis les enfants ont présenté leur spectacle "Nixor à la conquête de la Terre" qui a enchanté toutes les familles, une jolie histoire de « Nixor l'extraterrestre » venu sur Terre à la rencontre des danses et des chants du monde.

L'APE s'est félicitée des bénéfices réalisés durant cette journée, qui serviront à financer sorties

pédagogiques et matériel lors de la prochaine année scolaire.



REMISE DES MEDAILLES DU TRAVAIL

Le dimanche de la fête du village est traditionnellement le moment où sont remises les médailles du travail aux habitants.

Ont reçu les médailles :

Argent : Mme **Bérénice PLANCHON**, chargée de plan au CA Consumer Finance à la Madeleine

Mr **Laurent BRUYNAERT**, Chef de parc à la Société Eiffage Construction à Courriere.



Vermeil : Mme **Anne TOURBIER**, Téléopératrice aux Laboratoires Dolisos à Lambersart.

Mr **Marc LEFEBVRE**, analyste programmeur à la société Euro Information Developpements à Strasbourg, (excusé)

Grand Or : Mme **Annie GARBE**, Mécanicienne aux Ets Fremaux Delorme à Haubourdin

Mr **Michel DEBAECKER**, Responsable logistique à la Société KSB à Sequedin

REPAS DES AINES



Chaque année, la commune d'Ennetières organise et offre un repas pour les aînés de plus de 67 ans. C'est toujours un grand moment de convivialité qui permet à chacun de se retrouver autour d'une bonne table.

La presque totalité des aînés était présente.

En fin d'après midi, ce fût le moment de la loterie gratuite avec des lots offerts par les commerçants de la commune et par la municipalité.

REMISE DES PRIX DE L'ECOLE DE MUSIQUE 2014

A chaque fin d'année scolaire, c'est l'occasion pour les membres de l'Association de Musique d'Ennetières de remettre les prix aux meilleurs élèves. C'est toujours une joie et un grand plaisir d'entendre les progrès des élèves.



Les meilleurs d'entre eux ont joué leur morceau de musique d'examen.

Après cette cérémonie, les musiciens ont accompagné la cérémonie de remise de médaille. Quel bonheur !

LES BISTROTS HISTOIRES A ENNETIERES

Le bistro « histoire » est un rendez-vous mensuel organisé par « Tourisme en Weppes » de l'Office de tourisme des communes de pays des Weppes dans les différentes communes des Weppes. Le principe est simple : discuter de manière conviviale autour d'un thème particulier proposé par le cercle des historiens des Weppes. C'est **Sabine ROUCHER**, habitante de notre village et passionnée d'histoire qui a raconté la

Grande Guerre, vécue par ses aïeux sur le village.



Ce fût un moment très apprécié par les personnes présentes, passionnées par l'histoire de notre village si bien décrite par Mme **ROUCHER**.

A la fin de l'exposé tout le monde a pu échanger autour du verre de l'amitié.

Affaire à suivre car Sabine a promis de nous fournir des articles historiques pour ce journal et vous en profiterez bien entendu...

VOYAGE A AMIENS AVEC LE CLUB DU BON ACCUEIL



Le jeudi 10 juillet 2014, le Club du Bon Accueil a organisé son voyage d'une journée, cette année la destination était Amiens avec visite guidée de la cathédrale classée au patrimoine de l'UNESCO suivi d'un déjeuner croisière sur les rives de la Somme à bord de la

péniche « Le Picardie » et pour terminer promenade en calèche dans les vieux quartiers.



C'est vers 7h45 que le départ a été donné sur la place du village. Après avoir visité la magnifique cathédrale, ce fût le moment le plus attendu de la

journée, la croisière sur la Somme à bord de la péniche « Le PICARDIE » où les membres du club ont pris leur déjeuner. A près un retour sur les quais, une promenade en calèche a été faite dans les vieux quartiers d'AMIENS.

Vers 19h30, à l'arrivée à ENNETIERES, tout le monde était heureux d'avoir passé une si agréable journée.

La présidente ainsi que les membres du bureau vous donnent rendez-vous l'année prochaine à pareille époque pour un nouveau voyage.

NOUNOU, LE PLUS BEAU METIER DU MONDE ...

NOUNOU



Vous souhaitez prendre un emploi à

domicile, vous souhaitez rendre service aux habitants, devenez **assistante maternelle !**

De nombreux Ennetiérois et Ennetiéroises ne trouvent pas de solutions pour leurs enfants au village.

Si vous êtes intéressé(e)s vous pouvez prendre contact avec l'Unité Territoriale

de Prévention de d'Actions Sociales d'Haubourdin – La Bassée 1- rue d'Englos BP 20118 59482 Haubourdin Cédex (Tél : 03.59.73.07.70).

Des informations complémentaires dans un prochain bulletin.

90 ANS, LA FLECHE DE L'EGLISE S'INCLINE....

Lors de la première guerre mondiale, l'église eût à subir d'importantes détériorations. L'ennemi prit ombrage du fier clocher qui subsistait. En août 1918, quelques charges de dynamite mirent fin à son existence.

L'église actuelle a été reconstruite en 1924. De style néo-roman, l'église est dotée d'un porche surmonté d'une tour octogonale couronnée d'une flèche, les trois nefs intérieures à plafond plein cintré sont démarquées par deux

rangées de quatre colonnes à chapiteaux doriques.

Le temps a fait son œuvre et la flèche a subi les sévices du temps. Lors de l'une de ces dernières tempêtes, le vent a fait céder le 3^{ème} support sur 4. La flèche est composée



d'un coq, d'une croix et d'une grosse

sphère. L'ensemble pèserait près de 300 kg.

La partie haute de la flèche sera prochainement démontée et diagnostiquée.

La croix, le coq et la sphère seront restaurés et dotés d'un paratonnerre. Une couverture protégera la corniche du clocher.

Les pièces de charpente, beffroi, plancher, sont en très bon état. L'un des quatre cadrans de

l'horloge doit être renforcé rapidement.

CENTRE AERE : ENCORE UNE REUSSITE !



Depuis 2010, les villages d'Ennetières et d'Englos, commune proche, travaillent en étroite collaboration pour proposer aux enfants un centre aéré en Juillet à Ennetières et en août à Englos avec des

tarifs identiques. Le système fonctionne très bien et rencontre un vif succès.

Les parents qui ont inscrit leurs enfants au centre d'Ennetières en juillet ont été bien inspirés car malgré le mauvais temps, les enfants ont eu de nombreuses occupations de qualité avec des thèmes différents chaque semaine : Jeux de connaissances et Plateau de petits Jeux et Olympiades pour les « tous petits », petites barques, petites voitures, cadre photo et quizz pour les plus grands.

Une grande sortie par semaine. Cette année, ils sont allés au Dennlys Parc, à la Cité Nature à Arras et au Parc Des Cytises à Lens.

Chaque fin de semaine, les enfants participaient à des activités cuisine qu'ont pu déguster les parents.

Cette année, comme chaque année, la fréquentation a été bonne. Sur 4 semaines de fonctionnement, nous avons accueilli en moyenne 60 enfants par semaine, soit 1134 journées au total (et 745 repas) !

120 enfants dont 65 enfants d'Ennetières, 42 enfants d'Englos et 13 enfants de l'extérieur (9 d'Erquinghem) ont fréquenté le centre.

Le prochain centre aéré aura lieu pendant les vacances de Toussaint 2014, renseignez-vous en mairie.

LAISSONS NOTRE VOITURE A LA MAISON...

Une des pistes de réflexion pour diminuer la pollution est de réduire le transport individuel et favoriser le transport collectif. Encore faut-il pouvoir le faire...

Les parkings proches du métro sont tous saturés. Le parking Saint Philibert est plein avant 8h le matin. Il faut parfois se garer à près d'un kilomètre du métro. Toutes les rues adjacentes à la rue de Dunkerque de LOMME sont chargées en « voiture tampon » pour la journée pour le grand désespoir des commerçants.

Rares sont les habitants de la commune qui n'ont pas au moins deux voitures à la maison... Cela pose d'ailleurs dans certains quartiers des problèmes de stationnement et puis : est-ce bien raisonnable à notre époque ?

A la demande des élus Ennetiérois, un travail de réflexion est mené entre la municipalité, Transpole et la Communauté Urbaine de Lille pour améliorer la déserte de notre commune vers le métro station Saint Philibert.

Le village est un village très étendu : plus de 1200 ha (pour info Lomme : 900

ha). Pour se rendre vers Lille selon l'endroit où l'on habite, diverses solutions s'offrent à vous. Le trafic de bus, rue Nationale est important. Il est possible de se diriger vers le métro ou vers la gare de Pérenchies facilement. Pour le Bourg, c'est beaucoup plus difficile : cinq départs par jour vers Saint Philibert et seulement deux entre 7h et 9h le matin.

Différentes pistes ont été évoquées :

- Détournement des lignes 79 et 80 (rue Nationale) et des lignes 61, 235 et 235 passant par Englos plusieurs fois par jour qui permettrait d'augmenter le trafic.
- Mettre en place des navettes pour amener les voyageurs vers Englos
- Installer un parking vélo couvert et sécurisé rue d'Haubourdin à Englos, une piste cyclable à Ennetières étant à l'étude.

L'accès à tous les ennetiérois au transport en commun est un sujet majeur. Nous nous battons, vous



pouvez compter sur nous pour défendre vos intérêts.

Ci-dessous les horaires de bus ralliant le métro de Saint Philibert.

Au départ d'Englos Rue d'Haubourdin vers Saint Philibert

ALLER : 6:30, 7:16, 7:14, **7:18***, 8:05, 8:13, **8:17***, 8:27, 9:00, 9:20, 9:24, **9:28***, 10:08, 10:58, 11:57, 12:21, 12:59, 13:23, 14:08, 14:17, **14:21***, 14:58, 15:45, 15:56, 17:02, 17:08, 17:43, 18:04, 18:11, 18:13, 18:50, 19:02, 19:59, 20:06, **20:10***, 20:45

* : départ d'Ennetières « rue Sans Nom »

Au départ de Saint Philibert passant par Englos

RETOUR : 6:35, 6:45, 7:11, 7:35, 7:45, 8:20, 8:45, 8:45, 9:45, 10:45, **11:40****, 11:45, 12:10, **12:40****, 12:45, **13:40****, 13:45, 14:35, **15:14****, 15:45, **16:00****, 16:30, 16:45, **17:00****, 17:20, 17:55, 18:25, 18:30, **18:35****, 19:20, **19:35****, 20:15, **20:30****, 21:00

** : passe à Ennetières « rue Sans Nom »

PONT DU BLANC COULON FERME DU 8 SEPT AU 10 OCT 2014

Le pont du Blanc Coulon date de la construction de l'autoroute A25 soit 52 ans. Une restauration est prévue. Les travaux consisteront en :

- Nettoyage et mise en peinture du garde-corps

- Dépose du tapis d'enrobés, dépose des bordures et des trottoirs
- Réalisation du complexe d'étanchéité
- Borduration, tapis d'enrobés + enrobés noirs sur trottoirs de l'ouvrage
- Réfection et imperméabilisation des bétons de corniches (travaux de nuit

sur A25 sans incidence sur la rue du Blanc Coulon)

Les travaux commenceront le 8 septembre et dureront au plus tard jusqu'au 10 octobre. Une déviation sera prévue par la rue du Pindo.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 24 JUIN 2014

Motion pour la défense du transport ferroviaire : une motion a été envoyée au préfet contre la réduction de la fréquence de train TGV et TER dans le Nord Pas de Calais : *Unanimité moins une voix*

Motion contre la baisse des dotations de l'état : le conseil municipal a voté à l'unanimité une motion au pouvoir public contre la baisse des dotations de l'état, pour l'arrêt immédiat des transferts de charge aux communes et pour l'organisation d'une réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociations avec les représentants des communes.

Classement de voirie : à la demande des habitants de la Saulaie, le conseil municipal propose à LMCU de prendre en charge l'espace public. *Voté à l'unanimité*

Centre aéré : Il est voté à l'unanimité le renouvellement de la convention entre

l'ILEP et la commune d'Ennetières en Weppes pour l'organisation du centre aéré. Le centre aéré est désormais organisé pendant toutes les vacances scolaires en partenariat avec Englos.

Réactualisation des tarifs cantine et accueil :

A compter du 1er septembre 2014, les tarifs de cantine et d'accueil sont :

Cantine : 3.50 euros au lieu de 3.40 euros,

Accueil Matin : 2.45 euros, mercredi

midi: 1.20 euros, soir jusque 18 heures :

2.60 euros au lieu de 2.45 euros ; soir

jusque 18 heures 30 : 3.20 euros ;

journée jusque 18 heures : 4.20 euros

au lieu de 4 euros ; accueil journée

jusque 18 heures 30 : 4.70 euros au lieu

de 4.50 euros ; accueil dégressif à partir

du 2ème enfant pour le matin et le soir

jusque 18 heures : 1.90 euros au lieu

de 1.80 euros ; accueil dégressif à partir

du 2ème enfant pour le soir jusque 18

heures 30 : 2 euros au lieu de 1.90 euros. *Approuvé à l'unanimité.*

Tarif location foyer rural :

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, *approuve à l'unanimité* les tarifs de location ci-après : Ennetiérois : 300 euros, extérieurs : 500 euros (Caution : 460 euros). Les tarifs pour le remplacement du matériel cassé ou disparu, à savoir : Couverts : 2 euros, verres : 3 euros, assiettes : 5 euros, tasses à café : 3 euros, faitouts : 50 euros. Le Conseil Municipal précise qu'il n'y a jamais de location en soirée pour les particuliers.

Référent CLIC : à la demande du C.L.I.C des WEPPEES (Centre Local d'Information et de Coordination) le conseil municipal propose Mme Martine DENYS comme référent CLIC. *Voté à l'unanimité*

RENTREE 2014 À ENNETIERES EN WEPPEES : NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Le décret du 24 janvier 2013 oblige à la modification de l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, en répartissant notamment les 24 heures d'enseignement hebdomadaires en 9 demi-journées (8 auparavant).

Cette modification aura certes un impact sur les rythmes de vie des enfants, mais aussi sur l'ensemble de la communauté : parents, enseignants, personnels municipaux...

L'un des enjeux de ce décret est de proposer aux enfants un parcours cohérent et de qualité avant, pendant et

après l'école, formalisé dans un Projet Educatif Territorial (P.E.D.T). Notre P.E.D.T. a été transmis en janvier 2014 qui a été validé par le Directeur Académique, Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale

<http://www.5matinees.education.gouv.fr>

CE QUE LA REFORME VA CHANGER POUR NOS ECOLIERS :

Nouveaux horaires à l'école et Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)...

La commune a une volonté affirmée de faire en sorte que la réforme donne un vrai « plus » à nos enfants pour leur bien être et ne soit pas juste un moment de garde. Toutes ces activités seront accessibles **GRATUITEMENT** à tous les enfants de l'école. L'école reste et restera l'une de ses priorités.

La mise en place de cette réforme a été l'objet d'une large concertation menée depuis septembre 2013 avec un comité de pilotage constitué d'élus municipaux, d'enseignants, de parents et parents d'élèves élus, des services de l'Inspection Académique, des agents territoriaux, des associations locales et du service périscolaire.

L'avis des parents a été fondamental ainsi que le temps de la réflexion pour

trouver une solution pérenne, répondant au mieux aux différentes attentes et de permettre aux enfants, d'accéder à des activités enrichissantes et ludiques.

La commune au rang des bons élèves* :

Cette démarche participative permet à la municipalité d'Ennetières en Weppes de figurer au rang des bons élèves puisque les élus sont restés à l'écoute et n'ont eu aucune réticence à accepter les modalités d'application de la réforme en 2014.

Trouver une base solide pour l'organisation, régularité et proximité : Afin de faciliter le repérage dans le temps pour les enfants, les parents de l'école publique ont souhaité que leurs enfants commencent et finissent le

temps scolaire tous les jours à la même heure.

Il a paru évident aux élus de travailler avec une équipe d'intervenants de services ou d'associations déjà existants. Neuf intervenants apporteront leurs compétences : agents territoriaux (école et médiathèque), intervenants danse et langue anglaise de l'école, intervenants sportifs, ou encore intervenants de l'association école de musique et un bénévole. Elle pourrait être complétée par des intervenants extérieurs ou bénévoles au cours de l'année scolaire.

Ainsi, les enfants auront davantage de facilité à trouver leurs repères à l'école ainsi que dans les différents temps d'activités autour de l'école.

Concrètement, à quoi ressemblera le temps des NAP ?

La municipalité a privilégié la stabilité pour les « tous petits » qui participeront à un programme plus léger encadré par l'agent territorial en charge à l'école. Ceci dans le but de ne pas perturber les enfants.

15h15 : Les tous petits se réveillent tranquillement de la sieste et les plus grands sortent dans la cour. La récréation marquera la transition tout en

* La commune a été citée comme exemplaire dans la presse nationale (voir « Libération » du 5 juin 2014, Hors Série « La classe Maternelle » de septembre 2014(à paraître))

douceur entre le temps scolaire et périscolaire.

15h30 : Démarrage des activités périscolaires. Ils participeront à un programme plus léger encadrés par l'agent territorial en charge à l'école à des jeux de connaissances, des activités manuelles, de fabrication d'objets simples ...

Les plus grands seront pris en charge par les intervenants. Chaque groupe se rendra sur les différents lieux (complexe, école, accueil) pour participer aux ateliers sportifs, culturels, ludiques ou créatif : badminton, tennis de table, chant, musique, lecture, journal des NAP, théâtre, langue anglaise danse.

NOUVEAU AU VILLAGE : UNE DIÉTÉTICIENNE ET UNE PSYCHOLOGUE

Ennetières-en-Weppes est vraiment un village où il fait bon vivre, voir même où l'on peut mieux vivre. Deux nouvelles spécialistes s'installent : Mme **Sonia BREFDENT** est diététicienne et Mme **Marie-Maud COTTIGNY-CAMPHYN** , Psychologue.

Sonia habite le village depuis maintenant près de huit ans et souhaite mettre ses compétences au service des ennetiérois.

Les nombreux articles dans les revues de presse, où l'on peut lire tout et son contraire sur les régimes, contribuent à embrouiller les esprits.

Mme BREFDENT est spécialisé dans la prise en charge du surpoids et de l'obésité, les maladies métaboliques telles que le Diabète , le cholestérol,

ainsi que les maladies Cardio-vasculaires mais aussi dans la prévention, par exemple l'alimentation est la première des préventions contre le Cancer. Ceci est encore méconnu du plus grand nombre.

Durant ses consultations, elle prend le temps d'expliquer comment fonctionne le corps, ce qu'il faut lui apporter et pourquoi les maladies métaboliques apparaissent. L'éducation thérapeutique

du patient est la base des modifications comportementales.

L'alimentation est souvent liée à l'état émotionnel. « De temps en temps, j'ai besoin de l'aide de **Marie-Maud** afin de débloquent les problèmes et pouvoir travailler en toute sérénité. ». Mme **Sonia BREFDENT** : tél. 06.66.32.49.29.



Marie-Maud exerce le métier de psychologue au cabinet médical du **Dr DELEBARRE** place du Général de Gaulle comme sa collègue.



Chaque personne peut un jour être confrontée à des difficultés dans sa vie personnelle ou professionnelle, et son travail est d'apporter un espace où il n'y a pas de jugement, où ces personnes sont écoutées.

Mme **COTTIGNY-CAMPHYN** est psychologue clinicienne, diplômée de l'université de Lille 3 et spécialisée dans la prise en charge de la psychopathologie et des problèmes psychologiques reliés à la santé. Ce qui veut dire qu'elle est formée au diagnostic et à l'accompagnement thérapeutique de tous types de problématiques psychologiques différentes. Elle reçoit en consultation aussi bien les enfants, les adolescents,

que les adultes en individuel ou en couple. **Marie-Maud** travaille en collaboration avec **Sonia BREFDENT** sur toutes les problématiques de santé liées à l'alimentation.

Vous pourrez trouver plus d'information sur le site web www.psychologue-weppes.com . et me contacter par téléphone au 07.81.94.91.99 ou par mail mmc.psychologue@gmail.com .

REPAS D'ETE DU CLUB DU BON ACCUEIL

Le vendredi 4 juillet s'est tenu au foyer rural, le repas d'été du Club du Bon Accueil. Ce repas (fait maison) a été concocté avec amour par la présidente **Ginette WAYMEL**, aidée par son équipe de bénévoles.

Plus de 120 repas ont été servis aux adhérents qui dès 12h00 faisaient la queue sur le parking.

Pour rappel ce repas est offert gracieusement aux adhérents qui paient une cotisation annuelle de 25 euros et

qui donne droit également à un second repas lors des fêtes de fin d'année.



L'ambiance a été joyeuse chacun appréciant la délicieuse nourriture et les vins servis.

Ce repas est l'occasion de se rencontrer entre connaissances. Vers 17h30 chacun a regagné son domicile en se donnant rendez-vous pour le prochain repas qui aura lieu le vendredi 19 décembre.

LE BUDGET MUNICIPAL ... « COMMENT ÇA MARCHE ? »

Le vote du budget constitue l'acte politique majeur de la vie de la collectivité. Il doit impérativement être voté avant le 31 mars de l'année qu'il intéresse.

Qu'est-ce que le budget ?

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil municipal. Le Maire a la responsabilité de la préparation budgétaire qu'il réalise en collaboration avec les élus, les services municipaux et plus particulièrement la direction financière.

Qui vote le budget ?

Le budget est voté par le Conseil municipal.

De quoi se compose le budget ?

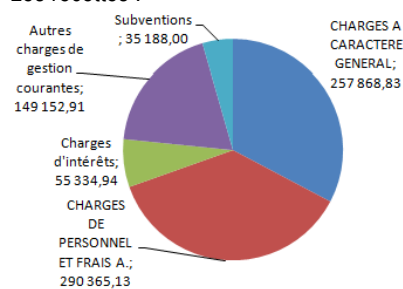
Il est divisé en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement

1) La section de fonctionnement

La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus. Y figure aussi le remboursement des intérêts des emprunts.

Elle enregistre également les recettes fiscales, les dotations et participations de l'Etat ainsi que les recettes d'exploitation des services (accueils de loisirs, restauration scolaire, etc.).

Les recettes :



Au premier rang des recettes figurent la part communale des impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières) que les Ennetiérois acquittent chaque année.

Ils représentent, pour 2013, 506 305€, soit 52 % des recettes réelles.

Les autres recettes proviennent principalement de l'Etat (Dotation globale de fonctionnement : 125 945€, soit 12,95 % des recettes; Dotation de solidarité urbaine : 0,83 % ; ...), du produit des services municipaux payants

Qui contrôle l'exécution budgétaire ?

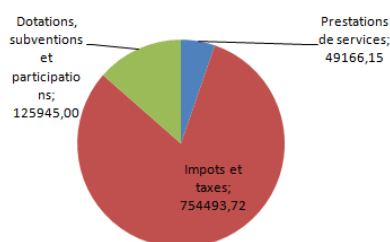
L'Etat exerce un contrôle sur les dépenses et recettes par l'intermédiaire du Trésor public, du Préfet et de la Chambre régionale des comptes. Ces contrôles ne portent que sur la légalité et la régularité des dépenses et des recettes et non sur leur opportunité.

L'utilisation des fonds publics est donc bien suivie !

Qui paie les dépenses et encaisse les recettes ?

(5,06 %) et de taxes (exemple : taxes sur les pylones électriques, 64 335€, soit 6,62 %).

Les dépenses :



Les frais de personnel (charges patronales incluses) représentent un montant de 290 365,13€, soit 37,50 % des dépenses.

Les achats de produits divers (eau, gaz, électricité, livres scolaires, fournitures diverses pour la mairie et l'école) s'élèvent au montant de 142 490,87€, 18,40 % des dépenses.

Le remboursement des intérêts de la dette se monte à 55 334,94 €, 7,15 % des dépenses.

2) La section d'investissement

La section d'investissement intéresse essentiellement les opérations d'équipement d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux.

Le remboursement du capital de la dette figure également à la section d'investissement.

Les recettes proviennent essentiellement des emprunts, de

En sa qualité d'ordonnateur, le Maire prescrit l'exécution des dépenses et des recettes.

Les ordres de dépenses et de recettes sont donc établis par la direction financière et visés par le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué aux finances.

Toutefois, c'est le Trésor public qui assure le paiement des mandats ou l'encaissement des titres de recettes et se charge des poursuites en cas de non recouvrement.

subventions spécifiques de l'Etat et de l'autofinancement (épargne).

Les dépenses :

Les dépenses d'équipement (mobilier scolaire, informatique pour les écoles, matériel divers pour les accueils de loisirs et les seniors, cases pour le columbarium, équipement pour entretien des espaces verts et du cimetière, renouvellement du matériel sportif, etc.) et les travaux de réfection ou d'aménagement des bâtiments municipaux représentent 31,82 % des dépenses.

Le remboursement du capital emprunté s'élève à 86 067,67 €, soit 14 % du poste des dépenses.

Les recettes :

Les recettes d'investissement sont constituées de dotations et fonds divers (Fonds de compensation de la TVA) à hauteur de 1,24 %, le reste étant constitué par l'autofinancement (épargne).

Dans le cadre de la gestion municipale, il est deux éléments notables :

Depuis treize années, les taux d'imposition fixés par la municipalité n'ont jamais été augmentés.

Pour la réalisation de projets importants, le recours à l'emprunt bancaire a été nécessaire. Le remboursement annuel (capital et intérêts) représente un montant de 122,95 € par habitant pour l'année 2013.

Ce chiffre est à comparer avec les 882,80 € d'une ville moyenne proche de notre commune, et les 1167 € représentant la moyenne nationale.

VOYAGE A LA MEDIATHEQUE



Pour clore l'aventure de cette année scolaire riche en événements, la Médiathèque a joué les agents de voyage et a invité les enfants à créer leur propre voyage. Auparavant Mylène, l'animatrice, les a conduit au travers d'une pause lecture vers des contrées de toutes les couleurs, puis les enfants ont dessiné leur île. Quelle expérience et quel voyage !



BANQUE ALIMENTAIRE : CHERCHE BENEVOLE...

Mais qu'est-ce encore que cette Banque Alimentaire ?

La Banque Alimentaire est une association de loi 1901 qui a été créée en 1995 à l'initiative de l'Armée du Salut, d'Emmaüs, de la Croix Rouge et de bénévoles. C'est une association qui **lutte contre la faim**.

La Banque Alimentaire du Nord, pour les gens du Nord a récolté 3652 tonnes de nourritures tout au long de l'année auprès des professionnels de l'agroalimentaire. Cela paraît beaucoup et c'est beaucoup mais cela ne suffit pas.

Ces denrées ont permis d'accompagner plus de 54 000 personnes (8 600 000 équivalent repas) en difficultés par l'intermédiaire de 157 associations locales (CCAS, Croix Rouge, Armée du Salut, Rêve d'enfant...)



Banque Alimentaire
du Nord

La commune souhaite s'associer à ce grand moment de solidarité. Un travail sera réalisé avec l'école publique et les association du village. Mais cela ne suffira pas... Comme dirait une

association bien connue, « **nous avons besoin de vous** ».

Pour être efficace, il faut collecter en « porte à porte ». Si vous souhaitez vous engager dans ce grand mouvement solidaire et donner un peu de votre temps, quelques heures, veuillez vous faire connaître en mairie ou à la médiathèque.

Un objectif : recueillir un kilo par habitants soit 1240 kg.

La collecte aura lieu les **28 et 29 novembre 2014**.

ETAT CIVIL : Mariages : 21 juin 2014 : Elisabeth COURBOT & Guillaume MACIAG.

Naissance : le 2 juin 2014 : Victoria COURBOULEIX VIEIRA

A NOTER SUR VOS AGENDAS

Septembre 2014 **Samedi 6 septembre** à partir de 19h : Moules frites par l'ASLE au foyer rural
Dimanche 7 septembre à partir de 12h : Moules frites par l'ASLE au foyer rural
Dimanche 28 septembre à 12h30 : Cochon grillé organisé par le Club du Bon accueil au foyer rural
Dimanche 28 septembre à 15h00 : Kermesse de l'école dans la cour de l'école avec l'APE

A la médiathèque (*sur réservation) :

Mercredi 17/09 à 15h30 : Rendez-vous de Marion, (thème à définir)

Mercredi 24/09 à 15h : CinéMOmes, le rendez vous des petits cinéphiles, enfants accompagnés

Octobre 2014

A la médiathèque (*sur réservation) :

Mercredi 8/10 à 15h30 : Rendez-vous de Marion, (thème à définir)

Mercredi 8/10 (horaire à confirmer) : Comité lecture

Novembre 2014 **Mardi 11 novembre** à 11h30 : Cérémonie du souvenir. Rendez-vous au foyer rural puis au monument aux morts

Vendredi 14 novembre : Concours de belote organisé par le Club du Bon accueil au foyer rural à partir de 13h30.

Mercredi 19 novembre : Repas publicitaire au foyer rural

Décembre 2014 **Dimanche 7 décembre** : « Féerie d'Ennetières » au complexe sportif et socio culturel

PERMANENCES EN MAIRIE

Permanences du maire et des adjoints sur rendez-vous

Ouverture de Mairie :

Du lundi au vendredi de 15h à 19h ; Téléphone : 03.20.50.42.74.

Email: mairie.ennetieres.w@wanadoo.fr; Site : www.ennetieres-en-weppes.fr

Médiathèque : Horaires : mardi, vendredi ouvert de 16h à 19h ; le mercredi de 10h30 à 12h et de 14h30 à 18h30 ; le samedi de 10h30 à 12h.

Téléphone 03 20 50 52 55 – Email : mediaennetieres@gmail.com

Vous retrouvez toutes ces informations avec plus de photos sur le site www.ennetieres-en-weppes.fr